FRC 3.22221
Case
FRC
21746

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

OPINION

DE

LUDOT,

SUR le projet présenté par Thibault, au nom d'une commission spéciale, en remplacement du mode d'assiette originaire de l'emprunt forcé.

Séance du 17 brumaire an 8.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

AVANT que l'emprunt forcé fût établi, ceux qui improuvoient le plus ses bases se résignoient, dans la persuasion qu'il rempliroit le déficit du trésor public.

THE NEWBERRY LIBRARY

Aujourd'hui que cette illusion cesse, et qu'il est démontré, même aux yeux des partisans du mode originaire de sa répartition, que son produit est inférieur de beaucoup à ce qu'on en attendoit, comment peut-on persister à vouloir en maintenir les principaux élémens? Pourquoi ne pas lui préférer un projet qui, malgré les inconvéniens dont il peut être susceptible, n'a pas, comme le premier, le funeste effet de porter atteinte aux principes, au droit de propriété, à tout genre d'industrie?

Etendez, nous dit-on, la classe des prêteurs, et vous atteindrez le but qu'on se propose!

Quand ce raisonnement seroit exact, n'en résulteroit-il pas avant tout, que vous consacreriez de nouveau l'arbitraire? n'en tomberiez-vous pas moins en contradiction avec la déclaration que vous avez faite récemment d'écarter sans retour tout ce qui tend à froisser votre pacte social, et détruire la confiance?

Le premier mode de l'emprunt forcé est vicieux; la raison l'avoit fait sentir, l'expérience le démontre, puisque des taxes inégales ont frappé divers départemens en sens contraire; et c'est un des puissans motifs de l'abandonner.

Cette inégalité dans la répartition disparoît avec le mode qu'on discute à l'instant, et vous décuplez vos moyens d'exécution. En faut-il davantage pour vous déterminer?

Le premier mode de l'emprunt a paralysé toutes les affaires; on tenteroit vainement de le nier. Il a fait plus: il en a desséché la source. Qui voudra désormais, avec un semblable système, donner cours à son industrie, et jouir de son aisance, quand rien ne vous en garantit la durée; et qu'au contraire ce sont peut-être autant de causes de persécution?

Aussi joue-t-on la misère! et tel qui naguères affi-

choit l'opulence, et alimentoit cent familles, a depuis resserré son or, et réduit à l'inaction des milliers de bras.

Le projet de la commission, dont Thibaut est l'organe, s'il est onéreux, a du moins l'avantage d'être assis sur des données certaines. Il ne détruit dans leur essence, ni la propriété, ni l'industrie.

On objecte qu'il pesera sur les propriétaires déja grévés par les impôts antérieurs à celui dont il s'agit.

Mais sur qui veut-on donc qu'il pèse ? sont-ils allégés, ces propriétaires, par le mode actuel ? et pensez-vous qu'ils le préfèrent à l'autre ? n'est-il pas constant, au contraire, pour le peu qu'on raisonne leur intérêt, qu'ils se soumettront bien plus volontiers à l'exécution d'une loi qui ne les prive que d'une partie de leurs revenus, en maintenant leur droit de propriété, qu'à l'exécution de celle qui ne leur offre de garantie sous aucun rapport ?

Oui, ce choix, s'il étoit au pouvoir des contribuables, ne seroit pas douteux, et déja il s'est manifesté d'une manière assez étrange.

Une réflexion injurieuse pour la représentation nationale a fait craindre que le projet de Thibaut ne fût pas adopté, parce qu'il est en opposition avec des intérêts locaux et particuliers ; en un mot, parce qu'une multitude de citoyens des départemens, et beaucoup de représentans du peuple non sujets à l'emprunt d'après le premier mode, le subiront, si le second est accueilli.

Je n'aurois certes pas relevé ce calomnieux préjugé, si je n'eusse pensé que l'opinion publique a besoin d'être consultée jusque dans ses écarts. Mais ce qui doit sur-tout influer sur notre détermination, c'est de faire cesser enfin l'affreux dénuement de nos armées, de leur préparer de nouveaux triomphes sur des enne-

mis acharnés, à qui rien ne coûte pour réparer leurs pertes en hommes, en argent et en munitions ; de venir au secours de la classe intéressante des fonctionnaires publics, dont le zèle n'est pas ralenti, malgré les lenteurs qu'ils éprouvent dans l'acquit de leurs salaires.

Je vote pour le projet de Thibaut, sauf les modifications qu'il doit subir.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Brumaire an 8.